

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 16 mars 2019

Rapport moral de l'année 2018

En 2018, l'association Droit au vélo – ADAV a poursuivi le développement de coopérations avec les collectivités territoriales. D'une part, nous les incitons à définir un schéma directeur cyclable avec notre collaboration, qui servira de fil conducteur durant plusieurs années et, en complément, nous mettons en œuvre des actions de sensibilisation sur les différentes communes. À titre d'exemple, le schéma directeur du département du Nord, proposé par l'ADAV et validé par le Conseil départemental le 29 juin 2018, permettra de développer de manière importante l'usage du vélo essentiellement en milieu péri-urbain.

En 2018, plusieurs nouveaux partenariats ont été signés avec des villes qui expriment une volonté de développer les mobilités actives : Lens, Bruay-la-Buissière et Grande-Synthe. D'autres échanges durant l'année ont abouti à des partenariats qui ont débuté en 2019 comme avec la Communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer ou la Ville de Béthune. Enfin, les échanges actuels pourraient aboutir à de nouveaux partenariats en 2019 ou 2020.

En outre, nous avons renouvelé nos partenariats comme celui avec le Conseil départemental du Nord. Avec le SMIRT, qui est devenu Hauts-de-France Mobilités, notre partenariat a été renouvelé et étendu à l'échelle des Hauts-de-France (ce qui nous permettra de développer les outils de cartographie dans l'ensemble de la région)

L'extension du domaine d'intervention de Droit au vélo à la marche en 2017 s'est réellement concrétisée cette année par une contribution à la concertation mise en place par la Métropole Européenne de Lille intitulée « Encourager la pratique de la marche en Métropole lilloise », alimentée par les contributions de nombreux adhérents de l'association. Cela nous a permis d'être reconnu comme interlocuteur majeur sur le sujet.

À noter également, l'évolution de notre revue l'Heurovélo qui, en couleurs, est encore plus appréciée !

Si Droit au vélo réussit à se faire entendre par les décideurs publics, c'est grâce à ses adhérents, ses bénévoles et ses salariés qui s'investissent sur l'ensemble des territoires. Ce rapport moral est aussi l'occasion de tous les remercier.

***Droit au vélo* en 2018**

Au 31 décembre 2018, Droit au vélo comptait précisément **2116 adhérents**, soit une hausse de 3.7 % par rapport à 2017.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 17 mars 2018, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

Président : Yannick PAILLARD

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Frédéric DEVRED

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Hervé de CAGNY : rédacteur en chef de l'Heurovélo ; chargé des liens avec la Fédération Française de Cyclotourisme
- Noémie CIOFOLO : commission *Ateliers* ; lien avec l'Heureux cyclage ; outils de communication et de valorisation du bénévolat ; mise en page de l'Heurovélo
- Dominique DELCROIX : suivi des véloroutes et voies vertes et des liens avec l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)
- Véronique FAFEUR : commission *Balades* et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Brigitte HELLE : commission *Actions militantes*
- Nicolas LECOMTE : commission *Actions militantes* et lien avec les antennes
- Yves LÉPINAY : lien avec les antennes et coordination de celle de la métropole lilloise
- François LOISEAU : développement de la vélo-éducation et suivi du CREM
- Éric MAQUET : commissions *Ateliers* et *Balades*
- Nathalie SEDOU : développement du bénévolat.

Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2018. En alternance des CA, huit réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée, 5.6 ETP, est restée stable en 2018. Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Carine GERMANEAU (secrétariat et animation) à 60 %
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem et animation)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de concertation et de projet Crem)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (agent de développement - animation - concertation)

Correspondants locaux

Désignés par le Conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Une journée de formation et d'échanges a été organisée le 12 janvier 2019 à la MRES en présence des candidats à la fonction de correspondant et de correspondants déjà en poste, de membres du Conseil d'administration, de salariés. Cette journée, toujours très riche, permet de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur la promotion des réseaux express-vélo et sur la place du vélo dans le péri-urbain.

De nouveaux correspondants ont ainsi pu être investis pour *Cysoing, Boulogne-sur-Mer, Neufchâtel-Hardelot, Saint-Amand-les-Eaux, Templeuve, Villeneuve-d'Ascq*.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Pauline EBLAGON (*Audomarois*), Daniel DOURLENS (*Béthunois*), Patricia HANSSENS puis Guillaume DE BRETAGNE (*Boulogne-sur-Mer*), Claude-Arnaud LEPOUTRE (*Cysoing*), Julien VITSE (*Dunkerquois*), Jacky THERRIN (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Yves LÉPINAY (*Lille*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Éric LIBERELLE (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Daniel DOURLENS (*Neufchâtel-Hardelot*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Aloïs BORY (*Roubaix*), Christophe DESMET (*Saint-Amand-les-Eaux*), Philippe MARQUET (*Saint-André-lez-Lille*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Sébastien RILLET (*Templeuve*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (*Villeneuve-d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*), Christian BONENFANT et Pierre MEURISSE (*Armentières*), Christophe BRETHENOUX (*Lens*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Jean-Marie CASIER, Laure DESFRENNE et Pierre TITTELEIN), Béthune (Daniel DOURLENS), Boulogne-sur-Mer (Guillaume DE BRETAGNE), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE et Sébastien RILLET), Dunkerque (Julien VITSE), Fourmies (Olivier LEMAN), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERQUE), Lens (Christophe BRETHENOUX), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Omer (Pauline EBLAGON et Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND et Nicolas LECOMTE), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2018, notre implantation régionale s'est encore renforcée avec la relance de l'antenne de Boulogne, la création de l'antenne de Pévèle-Carembault et la constitution en cours d'une antenne pour la Porte du Hainaut. Droit au vélo est plus que jamais un interlocuteur incontournable pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale *Droit d'velo*. Dans le Calaisis, des relations existent aussi avec l'association *Opale Vélo Service* et le collectif *Partageons la rue – Calais*.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)

Le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Malheureusement, tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous avons tout de même réalisé des contributions communes pour le Schéma Régional d'Aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), la modification du Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) et la prise en compte du vélo dans l'élaboration de la nouvelle convention entre la Région et la SNCF pour le TER. La rencontre du 6 juillet 2018, organisée par la région Hauts-de-France a aussi permis de réunir nos associations.

Ce collectif regroupe à ce jour : *Droit au vélo – ADAV* (Nord et Pas-de-Calais), *l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V)*, *BeauVélo et Vellovaque* (Beauvaisis), *Droit d'velo* (Douaisis), *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais* (Calais), *Véloxygène* et *Vélo Services Amiens* (Amiénois). Après plusieurs contacts avec *l'Autan* (Association des Usagers des Transports – Aisne Nord), nous avons proposé au collectif d'intégrer cette association pour représenter les cyclistes sur l'Aisne. L'Autan est particulièrement intéressée pour relayer notre travail sur la cartographie et les actions du Crem. Elle souhaite aussi pouvoir bénéficier de notre expérience pour développer son action et l'étendre aux mobilités actives.

Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Ateliers (Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE, Thomas VANDEVILLE pour Arras ; David MAZCKA et Julien VITSE pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Dominique DELCROIX, Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- Heurovélo (Hervé de CAGNY)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Dominique DELCROIX pour La Sambre-Avesnois),
- Comptages (Joël MEISSONNIER)
- Cartographie (Philippe PARY, Hervé de CAGNY, Yannick PAILLARD)

Une très forte proportion des adhérents de l'ADAV déclare, au moment de l'adhésion ou de son renouvellement, vouloir faire du bénévolat au service de l'objet de l'association.

Il existe déjà des mobilisations exemplaires de nombre d'entre eux sur le traitement de la chaîne de production de la revue *l'Heurovélo*, sur l'organisation et l'animation de la Fête du vélo, sur l'organisation et l'encadrement des balades, les vélo-écoles, sans évoquer bien entendu les mobilisations type « arrêtez les bêtises » ou « j'en ai pour deux minutes » ...

Mais les adhérents sont nombreux également à regretter de ne pas être mieux, et de manière ciblée, sollicités pour des actions, quelle qu'en soit la nature.

Grâce à la mobilisation de Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET, un travail d'analyse du fichier des adhérents est en cours. Il va permettre de dégager des listes d'adhérents qui permettront de mieux mobiliser, et de manière ciblée, ce potentiel précieux qui est l'une des particularités de l'ADAV. Les nouveaux adhérents (les anciens aussi) ne doivent donc pas s'étonner, s'ils ont indiqué vouloir être bénévoles, d'être interpellés pour qu'ils précisent ce à quoi ils souhaitent participer, pour être ensuite orientés vers les référents ad-hoc.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de *Droit au vélo* est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) a été reconduite en 2018. Suite au travail mené ces dernières années avec l'adoption d'un schéma directeur cyclable élaboré avec l'ADAV et l'adoption d'un budget *Modes doux* pluriannuel de 30 millions d'euros, un travail important est actuellement mené sur la résorption des points noirs et la continuité des itinéraires cyclables : franchissements du boulevard du Breucq et traitement du giratoire de la Pilaterie et du franchissement de l'A22 à Villeneuve d'Ascq, rue Sadi Carnot avec le franchissement de l' A21 et des voies ferrées à Ronchin, liaison entre Lomme et Loos sur la RD 48... Notre vieille demande de signalétique directionnelle commence aussi à se concrétiser.

La MEL reste l'agglomération la plus volontariste à l'échelle régionale en termes de politique cyclable et nous associe aujourd'hui également sur ces réflexions pour enrayer la légère baisse de la marche sur son territoire. Dans ce cadre, l'ADAV a apporté une contribution et est depuis pleinement associée à la construction d'un plan d'actions sur le sujet. À noter également les sollicitations de villes de plus en plus nombreuses pour constituer avec notre concours des groupes de travail vélo.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Nord qui s'achevait fin 2017 a été reconduite en 2018 pour trois nouvelles années. Le président du Département nous a invité pour présenter ensemble, devant la presse, le 29 juin 2018, le schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement. Le travail d'identification des itinéraires et de diagnostic des besoins d'aménagements réalisés, notre action porte aujourd'hui sur le suivi de la mise en œuvre du schéma en lien avec les collectivités locales.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais s'est achevée fin 2018. Le renouvellement de notre partenariat est en cours et doit être validé par l'assemblée départementale en avril 2019 pour trois nouvelles années. Il porte principalement sur la mise en œuvre progressive des véloroutes EuroVelo 4 et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collègues.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a quant à lui été reconduit en partenariat avec l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens, qui intervenait déjà sur la même thématique dans l'ex-Picardie.

En complément, le partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), conclu pour les années 2017-2018, s'est poursuivi et a permis au Crem et à ses acteurs relais, d'accompagner les Plan de Déplacement des Établissements Scolaires dans le Nord et la Pas-de-Calais. Malgré les nombreux contacts établis avec le nouveau Vice-Président aux Transports, la reconduction de notre partenariat non-prolongé en 2016 n'a pour l'instant pas abouti. Ce dernier nous a toutefois indiqué son intérêt pour développer l'usage du vélo et a organisé une réunion regroupant l'ensemble des acteurs afin de faire le point sur le sujet à l'échelle régionale.

Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités (HDFM) s'achevait le 31 août 2018. Les négociations entamées dès janvier 2018 ont permis sa reconduction pour trois nouvelles années à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette interruption nous contraint à pallier une absence de financement sur quatre mois. Ce partenariat permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité qui devront être étendues à l'ensemble de la région Hauts-de-France. Nous espérons pouvoir compter sur les associations du collectif Vél'Hauts-de-France pour mener à bien cette mission. Les données de cyclabilité alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité PassPass.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la Ville de Villeneuve-d'Ascq ;
- la Ville d'Hazebrouck ;
- la Ville de Ronchin ;
- la Ville de Bailleul ;

- la Ville de Fourmies ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy.

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2018, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec les villes de Bruay-la-Buissière, Grande-Synthe et de Lens.

Les contacts noués avec les Ville de Béthune et avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais ont également permis la signature de conventions qui ont pris effet le 1er janvier 2019.

Enfin, les pourparlers établis avec les Villes de Maubeuge et de Marcq-en-Barœul devraient se concrétiser courant 2019. D'autres contacts existent également avec la Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) et avec la Ville d'Orchies.

Les partenariats avec les Villes de Villeneuve-d'Ascq et Ronchin diffèrent des autres et portent principalement sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent. À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations, en hausse : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité...

Nous travaillons ainsi régulièrement avec les Explorateurs de la transition pour apporter notre expertise sur le volet cyclable des Plans de mobilité des entreprises et des administrations.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours aussi tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui nous est profitable.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action a ainsi été mise en valeur dans plusieurs de ses publications. Une convention de partenariat a également été signée avec sa direction régionale afin de valoriser les comptages de nos bénévoles qui se sont fortement développés ces dernières années à Lille. Il a pour objet la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions observées.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Sébastien TORRO-TOKODI et Julien VITSE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...) ; des actions de communication autour du vélo sont aussi évoqués et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Grande-Synthe, Bailleul, Croix, Fourmies, Hazebrouck, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Lambersart, Lesquin, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Villeneuve-d'Ascq, et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Béthune, Bruay-la-Buissière, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Marcq-en-Barœul, Saily-lez-Lannoy, Toufflers, Tourcoing, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Cysoing, Maubeuge, Merlimont, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin minier, nous entretenons des contacts privilégiés avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire, notamment l'EuroVelo 5, et ainsi coordonner les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement

amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Suite à ces demandes répétées, la MEL a ainsi adopté pour ses nouveaux projets un stabilisé au liant hydraulique qui devrait offrir des qualités de roulement proches d'un béton ou d'un enrobé.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2018. Les grandes gares sont toujours sous-équipées en stationnement pour cycles. Nous avons interpellé le Conseil Régional lors de plusieurs *Coreter* (comités de ligne régionaux) pour rappeler ces priorités.

Au niveau des réseaux de transports en commun, nos relations perdurent avec les réseaux *Ilévia*, ex-*Transpole* (MEL) puisque nous sommes intervenus auprès des conducteurs pour les sensibiliser à la cohabitation avec les cyclistes suite à des signalements de comportements inappropriés par des adhérents, *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui par ailleurs ont tous adopté depuis plusieurs années notre autocollant qu'ils apposent à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite.

Les services de location de vélo de type libre-service n'ont plus évolué, hormis une tentative de vélos en *free floating* à Lille, qui n'a pas survécu plus de deux mois aux limites du service (disponibilité des vélos, vol, dégradations). En revanche, des aides à l'achat, encouragées par l'ADAV, ont vu le jour, remportant à chaque fois un engouement très important (CUA, Villes de Grande-Synthe, Marcq-en-Barœul et de Ronchin). Des services de location longue durée ont été lancés avec notre concours sur les territoires de la CAPSO, de la Communauté de communes de Flandres-Lys (avec possibilité de rachat à l'issue d'une année de location), et sont à l'étude à l'échelle de Valenciennes Métropole ou encore de Fourmies.

Le stationnement des vélos devient un sujet important, notamment suite aux budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Grande-Synthe, Lille et Villeneuve-d'Ascq projettent de s'équiper de box à vélos semi-collectifs, particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* porté par la FUB, qui vise à financer jusqu'à 50% du coût d'installation d'abris à vélos fermés dans les résidences en habitat social. En contrepartie, les bailleurs s'engagent à proposer des séances de remise en selle à leurs locataires, assurées par l'ADAV.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Depuis cette année, le Crem est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens, qui animait l'ex-réseau picard pour une écomobilité scolaire. En accord avec ses partenaires, l'action du Crem est articulée autour de 2 axes principaux :

Encourager la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques territoriales autour de 2 thèmes principaux : la ruralité et l'insertion professionnelle

Le Crem a organisé une **journée d'échanges** à Ruisseauville (Territoire des 7 vallées) le 20 novembre sur la thématique « **L'écomobilité est-elle compatible avec la ruralité ?** ». L'objectif était d'échanger à partir de présentations d'aménagements, de services et d'expériences qui peuvent amener à réduire la dépendance à la voiture individuelle pour certains trajets. 50 personnes ont participé à cette rencontre.

Une rubrique « **Mobilité et emploi** » a été créée sur ecomobilité.org, le site du Crem. On y retrouve entre autres une typologie des aides à la mobilité existante sur les territoires de la région avec à chaque fois que c'est possible, l'illustration d'un ou deux territoires sur lesquels cette aide est active.

7 fiches Bonne pratiques sont en cours de rédaction et de validation auprès des porteurs de projets :

- *My Anor, My mobility*, une animation sur le changement de comportement dans l'Avesnois
- Le bus des services publics dans la Communauté de communes de la Thiérache
- La mise en service d'un réseau de points de *courtvoiturage* à Marcq-en-Barœul
- Le plan de mobilité rurale de la Communauté de communes du sud-ouest amiénois
- Le lancement d'un système d'autostop participatif sur la Communauté de communes du plateau picard avec Rezopouce

- Plateforme de la mobilité dans le Pays du Ternois
- La mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les élèves de l'École de la 2^e chance à Saint-Omer

Le Crem a rencontré plusieurs responsables de territoire et s'est investi sur **plusieurs groupes de travail locaux** :

- Contrat d'Objectifs Troisième Révolution Industrielle de Maubeuge, du Boulonnais, Picardie Verte
- Plan de déplacements mutualisé sur le bassin du Sud de Creil
- Expérimentation « *My Anor, My Mobility* » portée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois sur la commune d'Anor : animation d'ateliers avec une déclinaison du jeu *Optimove*, organisation de prêts pour test de vélos à assistance électrique vers les habitants de la commune volontaires (3 habitants en ont depuis acheté un), ... en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, *Transdev* et *les Explorateurs de la Transition*. Une cinquantaine d'habitants volontaires ont participé à l'ensemble de l'expérience qui débouche aujourd'hui sur un projet de mise en place d'un système d'autostop participatif connecté géré par SNCF Mobilités et l'achat de quelques vélos à assistance électrique par la Ville pour une mise à disposition des habitants en test et longue durée avec option d'achat.
- Plan de mobilité rurale de la Communauté de communes du sud-ouest amiénois
- Enquête mobilité rurale du Département du Nord
- Groupe de travail écomobilité de la MEL
- Étude mobilité de la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre

Par ailleurs, le Crem coordonne depuis 2014 la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. De manière transversale, il convient de noter l'augmentation continue de la fréquentation du **site Internet** du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu plus de 28 000 visites en 2018 (contre 26 000 en 2017). La fréquentation du site est complémentaire d'une **liste de diffusion** listeecomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 450 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion mensuelle d'un **panorama de presse de la mobilité** réalisé en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Dans le cadre d'un partenariat avec la Dreal, le Crem a été missionné en 2017 et 2018 pour **accompagner la mise en place de PDES dans les collèges et lycées** du Nord et du Pas-de-Calais. Rappelons ici que la mise en place de PDES est une mesure obligatoire, inscrite dans le PPA, pour tout collège, lycée ou CFA de plus de 250 effectifs (élèves + personnels). Ce partenariat portait sur la consolidation d'une boîte à outils pour la mise en place de PDES, la formation et la coordination d'un réseau d'acteurs-relais et l'accompagnement personnalisé d'établissements scolaires volontaires. Une quinzaine de PDES sont en cours dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Le Crem est intervenu sur demande lors d'évènements ou **d'ateliers dédiés à l'écomobilité scolaire** à Lomme, Bailleul et sur le territoire de la MEL.

Un **inventaire des outils sur l'écomobilité scolaire** disponibles auprès de l'ancien réseau picard ou accessibles via le site du Crem a été réalisé. On comptabilise 172 références pour des catégories de documents variés : fiches Bonne pratique, supports vidéo, plateaux de jeux, visuels, malles pédagogiques, support méthodologiques ...

Deux **formations** ont été organisées à Lille en mai et novembre en partenariat avec la MEL sur la thématique "*accompagner un groupe d'habitants à la pratique du vélo*".

Cette formation a touché 16 animateurs de centres sociaux et de responsables d'actions pédagogiques sur le temps scolaire et périscolaire. La formation a permis d'aborder les outils pédagogiques sur la mobilité, les exercices pratiques de maniabilité à vélo, les conseils pour rouler à vélo en sécurité seul et en groupe. Une partie de la formation se déroule à l'atelier d'auto-réparation de l'association *Les Jantes du Nord* et permet d'aborder les principales réparations et entretiens à effectuer sur un vélo. Un module du même type a été proposé à une quinzaine d'animateurs de la Ville de Lille dans le cadre de journées d'échanges pédagogiques organisées par la Mres.

Une formation d'animateurs et de parents d'élèves à l'animation d'ateliers de maniabilité à vélo auprès d'élèves de CP en vue d'une reproduction des ateliers dans d'autres écoles du quartier de Lille-Fives a été organisée à l'école Bara-Cabanis.

Le Crem a organisé une rencontre régionale d'échanges avec l'ensemble des lauréats de l'appel à projets, des grands témoins de *Rues aux enfants* qui sont organisées ces dernières années (Les Potes en Ciel à Lille, le Tcho Café à Beauvais) et des représentants du collectif national (ANACEJ, Cafézoiide).

Il a été convenu en comité de pilotage national que le Crem jouerait le rôle de relais d'information et de coordinateur de rencontres entre les porteurs de *Rues aux enfants* pour la Région Hauts-de-France.

La 3^e édition du Challenge de l'écomobilité scolaire s'est déroulée du 28 mai au 01 juin 2018. 148 classes ont participé sur un ratio de 60% des classes pour le versant sud, 40 % pour le versant nord.

4 classes sont arrivées ex-aequo dans la catégorie "*classe la plus écomobile*" et une classe de Lens a remporté la catégorie "*plus belle progression écomobile*". Près de 3000 livrets d'activités ont été fournis aux écoles.

Le challenge a bénéficié du relais auprès des classes des inspecteurs des deux académies ainsi que des collectivités partenaires historiques du Crem pour le versant nord. Un partenariat avec une collectivité a été engagé sur le versant sud, pour le territoire d'Amiens Métropole. Certaines collectivités ont permis au Crem de mieux communiquer vers les écoles,

notamment par le biais de rencontres à destination de tous les directeurs d'école de la ville (Hazebrouck, Saint-Laurent-Blangy, ...). Elles ont participé à l'impression de livrets d'activité et à la remise de lots aux enfants (Amiens Métropole, Lille, Lens, Fourmies).

Il convient de noter que le challenge est devenu une activité phare du Crem qui est souvent sollicité pour le présenter hors-région (CNFPT, Club des Villes et Territoires Cyclables).

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2018 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du vélo, Semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement *Openstreetmap*, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projet, bénéficie désormais du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter à partir de juin 2019 un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr qu'il développe pour l'ex-région Nord - Pas-de-Calais. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes du Nord et du Pas-de-Calais, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par HDFM permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative *Champs Libres* et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.

Ainsi, plusieurs réunions de travail avec les adhérents et correspondants locaux ont eu lieu à Bois-Grenier, Dunkerque, Faches-Thumesnil, Haubourdin, La Madeleine, Lambersart, Lille, Lomme, Ronchin ...

Des événements publics pour faire découvrir la carte de cyclabilité ont été organisés à la Halle aux Sucres à Dunkerque, dans les médiathèques de Lille et de Tourcoing ainsi qu'à Décathlon Campus lors du Challenge métropolitain du Vélo Ensemble en Selle qui s'est tenu du 1er au 31 mai 2018 sur le territoire de la MEL. L'ADAV a aussi présenté ce projet lors d'événements tels que *le forum transition économique* à Grande-Synthe et organisé par la CUD, *la Fun Vélo Rando* organisée par la MEL, *le Salon du vélo* de Grande-Synthe, *la Fête de l'Environnement et des Solidarité* organisée par la MRES...

L'ADAV a également accueilli un stagiaire en développement de site web afin d'améliorer l'interface de la carte carto.droitauvelo.org. La représentation des aménagements cyclable a été améliorée et un calculateur d'itinéraire, se basant sur les aménagements, a été ajouté.

Depuis le 2 janvier 2019, HDFM et l'ADAV ont signé une nouvelle convention pour 3 ans, impliquant que l'ADAV travaille désormais à l'échelle des Hauts-de-France.

Un travail de développement sur la carte de cyclabilité est en cours afin de l'étendre au versant sud. L'ADAV a rencontré les associations de cyclistes du versant sud afin de les impliquer dans ce projet. Les données de trafic routier ont également été collectées afin d'affiner la notation de la cyclabilité sur l'ensemble des routes départementales de la région des Hauts-de-France.

Une réflexion est en cours pour mettre en place une plateforme permettant de signaler les vols de vélo.

Vélo-éducation

La vélo-école pour adultes débutants de Lille continue à se dérouler dans la cour de l'école Cornette par groupes de 5 personnes. Les cours ont lieu de 19h à 20h30 tous les mardis et tous les jeudis soirs. Des sorties urbaines du samedi matin peuvent compléter la formation.

Le fonctionnement est assuré par des bénévoles : Franck AMIRAULT, Françoise CUVELIER, Michel DEMASURE, Elise POISNEL, Paul DE SCHEPPER, André SIMOES, SYLVAIN RIGAUD.

18 personnes ont bénéficié des cours sur la période 2018. 14 personnes figurent encore sur la liste d'attente, en sachant que le délai d'attente est passé de 1 an à 6 mois.

La Vélo-école de la Vallée de la Sambre (Maubeuge) s'est poursuivie au printemps 2018. Elle propose deux sessions de 8 séances chacune, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Elles ont permis à 17 personnes de se remettre en selle et à 4 de découvrir les plaisirs du vélo. L'antenne est intervenue également pour quatorze adolescents d'un IME et 25 patients d'une clinique. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés, citons en particulier : Jean-Louis Bonnaire, Didier Maufroy, Véronique Manaa et Dominique Delcroix.

À Villeneuve-d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de six écoles primaires sur des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et une sortie à vélo en ville afin de mettre en pratique les recommandations présentées. Elles ont été complétées par l'expérimentation d'un cycle de huit séances : quatre séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité", deux sorties vélo en classe entière afin de travailler la gestion de groupe et une sortie en sous-groupes pour réaliser des exercices individuels sur route, ceci dans le but de travailler avec l'enseignant la gestion de groupe sur de futures sorties vélo dans le cadre scolaire.

Des actions pédagogiques ont été développées à Petite-Forêt grâce à l'action de notre antenne de Valenciennes.

De nombreuses séances de remise en selle et de sensibilisation ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivité, d'entreprise ou d'habitants (Arefep, Centre hospitalier d'Armentières, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Dreal, Holder, RTE...).

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Ronchin et Villeneuve-d'Ascq.

À Arras, avec Artis, nous réalisons des séances de remise en selle avec les usagers du *V'Electric*

Droit au vélo était aussi présente pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements comme le village Sécurité routière à Ronchin ou encore la Rue aux Enfants à Lille-Fives organisée par l'association Les Potes en Ciel.

Comptages

Les données obtenues nous permettent de proposer tous les six mois depuis 2016 un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo. Ces bilans semestriels nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo.

En partenariat avec l'Association de Prévention et de Protection de l'Atmosphère, nous avons expérimenté cette année la mesure des polluants à l'aide de capteurs mis à notre disposition par l'Université de Lille afin de connaître le taux d'exposition des secteurs concernés.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Adrien BOUQUET, Pascal COQUERELLE, Bertrand DEBOUDT, Hervé DE CAGNY, Clotilde DEBARBIEUX, Michel DEMASURE, Xavier DEWAELE, Daniel DOURLENS, Brigitte HELLE, Christophe HERLIN, Hervé LAMBERT, Vianney LAROYENNE, Yves LÉPINAY, Sophie LÉPINE, Pierre-Édouard MARTIN, Joël MEISSONIER, Brewenn MÉTAYER, Amélie POIREAU, Alain PROUFF, Matthieu RABAUD, Cyprien RICHER, Sophie ROUFFIGNAC, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Thérèse-Marie VANDENBROUCKE.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Quatre « brocs » ont été organisées en 2018 dont deux à Lille, une à Arras et une à Dunkerque. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public, toujours à la recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

Plusieurs manifestations de Droit au vélo nous ont fortement mobilisés. La Fête du vélo à Arras le 7 avril qui est toujours un événement très attendu. La Fête du vélo en métropole lilloise s'est tenue le samedi 2 juin, pour la première fois à Lambersart, sur le parvis du Colysée, grâce au soutien matériel de la Ville ainsi qu'au SIVOM qui a intégré notre événement à la programmation des Fêtes de la Deûle 2018. Ce fut l'occasion de mettre en valeur les *foodbikes*. Le même jour nous étions également présents à Fourmies, et le 10 juin à Boulogne.

Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Enfin, la *Fun Rando Vélo* organisée par la MEL, avec notre concours, le 1^{er} mai a permis de toucher un large public (plus de 1300 participants), différent de celui que nous rencontrons habituellement.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2018 sur la métropole lilloise (Armentières, Lambersart, Lezennes, Lille, Lomme, Loos, Marcq-en-Barœul, Ronchin, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq) et dans toute la région où nous avons profité de nos partenariats avec certaines villes (Fourmies, Arras, Achicourt) et avec la SNCF pour multiplier ces actions dans les gares afin de sensibiliser directement les usagers du TER (Bailleul, Béthune, Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Valenciennes). Des actions ont aussi été menées à Calais avec *Opale Vélo Services*, à Douai avec *Droit d'velo Douaisis*. Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité et bénéficient toujours d'un bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au concours de la Fondation de France, de la SNCF, de la Préfecture du Nord et du Fonds de Participation des Habitants de Béthune. Le marquage des vélos est généralement proposé lors de ces opérations.

Marquage

617 marquages de vélo ont été effectués en 2018, soit une hausse de 4 %. Nous effectuons du marquage lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention (fêtes du vélo, opérations éclairage, stands...) et à Lille tous les mercredis de 15h à 18h. À noter le partenariat avec certains vélocistes qui offrent le marquage à leurs clients.

Stands d'information et sensibilisation

De très nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

- 7 avril à Arras lors de la Fête du vélo
- 1^{er} mai à Villeneuve d'Ascq lors de la Fun Rando Vélo
- 28 mai, fête de la Nature à Villeneuve d'Ascq
- 2 juin à Lille lors de la Fête du vélo
- 2 juin à Fourmies lors de la Fête du vélo
- 3 juin à Bruay-la-Buissière : stand Sport en famille Saint-Omer lors de la Fête du vélo
- 10 juin à Boulogne sur mer lors de la Fête du vélo
- 23 juin à Croix lors de la journée Développement durable
- 2 septembre à Fourmies durant le Grand prix de Fourmies
- 15 septembre à Quesnoy sur Deûle lors de la journée de la mobilité
- 22 septembre à Dunkerque lors de la journée de l'Ecomobilité
- 22 et 23 septembre à Arras lors du village de la mobilité
- 23 septembre à Valenciennes : Velotour, stand et marquage
- 30 septembre à Marcq-en-Barœul : stand + marquage vélo
- 6 octobre à Lille lors de la Broc' à vélos ;
- 7 octobre à Hazebrouck lors de la Journée sans voiture.

Balades

De nombreuses balades ont été proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles de Maubeuge et de Béthune qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région. Notons que sans en être l'organisateur direct, Droit au vélo aide aussi à l'encadrement d'autres balades comme la *Caravane vanne* dans le cadre du festival *Wazemmes l'Accordéon...*

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme

les Jantes du Nord à Lille, Busabiclou à Roubaix, PharmaCyclo à Valenciennes, le Centre d'Animations du Nouveau Monde (CANM) à Hazebrouck ou encore un projet municipal à Fourmies.

Atelier d'Arras

Les démarches menées de longue date auprès de la mairie pour trouver un local permettant d'accueillir le public pour l'aide à la réparation ont abouti en 2018 avec la mise à disposition d'un nouveau local par la Ville d'Arras. Son aménagement a mobilisé les bénévoles de l'antenne pour préparer son ouverture au public fin mars 2019.

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposé le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Il remporte un grand succès confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet en outre de donner quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale. Nous pouvons remercier Olivier COHEN, David MAZCKA et Gérard MOUCHEL pour leurs participation active aux ateliers, ainsi qu'aux salariés de la MDE.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 1^{er} samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous permet de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école. Après avoir concéder notre matériel (outillage et mobilier) nous poursuivons notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier.

Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

À Fourmies

L'ADAV a accompagné la Ville pour la création d'un atelier ouvert à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité.

Communication

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 2000 exemplaires, continue de paraître en janvier, mai et septembre. Le passage à la couleur a été opéré en 2018 ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous essayons de proposer un thème de dossier et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui a amélioré la maquette en lui apportant, bénévolement, une touche professionnelle et à Hervé DE CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise plus d'un 1,6 M de visites depuis sa création en 2003. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa



mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 3563 abonnés soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2017. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par plus de 1966 abonnés, soit une augmentation de 42 % en 2018. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras, de Dunkerque, de Lens, de Maubeuge et de Saint-Omer sont alimentées régulièrement par leurs responsables. Complémentaires, elles totalisent 2022 abonnés.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], 3 € au lieu de 10 €, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets réfléchissants et de protège-sacs. Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN, vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous poursuivons également le développement du réseau de *points SOS vélo* initié par l'ADAV en 2008 puisque plusieurs communes proposent ce service dans l'ensemble des lieux recevant du public (Hellemmes, Lille, Lomme). Pour rappel, ils permettent aux cyclistes qui subissent une crevaison de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org et sont intégrés à carto.droitauvelo.org.

Citiz Arras Lille offre aux adhérents les frais d'inscription au service d'autopartage proposé sur les territoires de la MEL et de la CUA.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France).

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet grâce à *HelloAsso*.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo est représentée au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe plus de 300 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre des réflexions autour des mobilités du quotidien, et a abouti à la mise en place d'un Plan vélo national attendu depuis de nombreuses années. En 2018, nous nous sommes particulièrement impliqués dans la diffusion du Baromètre des villes cyclables et dans le suivi du programme Alvéole. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB.

Nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les structures qui proposent une activité d'atelier d'auto-réparations des vélos.

Droit au vélo est membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.

Enfin nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous avons ainsi participé à son Assemblée Générale et à plusieurs réunions de son Conseil d'administration ou rencontres notamment sur l'écomobilité scolaire.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi nous avons participé aux journées d'études du Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) et de Vélo et Territoires (ex. *Départements et Régions Cyclables - DRC*). L'action de notre association est très régulièrement citée en exemple par ces deux instances nationales.

Dans le cadre du débat sur la *Programmation pluriannuelle de l'Énergie* organisé par la Mres et *Virage Énergie*, nous avons produit une contribution pointant les gains en énergie non-consommée que permettrait le développement de l'usage du vélo en rappelant nos réserves au sujet de la voiture électrique, qui ne fera qu'accroître les consommations.

Perspectives pour 2019

À l'échelle régionale, en 2019, nous continuerons à échanger avec la Région Hauts-de-France en lien avec les associations du versant sud pour développer une politique cyclable (particulièrement le développement des véloroutes et voies vertes et au développement de la complémentarité train+vélo). En partenariat avec Hauts-de-France Mobilités, nous travaillerons également à développer les outils de cartographie sur toute la région.

Aux niveaux départementaux, nous continuerons de travailler avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais pour développer le vélo. Avec celui du Nord, nous suivrons la mise en place du Schéma directeur d'itinéraires cyclables préparé en concertation.

À l'échelle des communes, nous lancerons des temps d'échanges avec nos adhérents pour rédiger des propositions qui seront soumises aux candidats aux élections municipales. L'objectif est que le vélo devienne un sujet incontournable des campagnes électorales.

Pour améliorer le développement de la marche ou du vélo, l'ADAV étudiera la faisabilité d'une Maison du vélo et de la marche (ou de la mobilité, voire une auberge du vélo...) où elle pourra y installer son siège social mais aussi développer de nouvelles activités.

D'autre part, en lien avec Rue de l'Avenir, nous continuerons à suggérer une meilleure prise en compte de la marche comme mode de déplacement à part entière.

Enfin, nouveauté en juin 2019 : l'ADAV crée une équipe pour Lille-Hardelot. 68 adhérents sont ainsi inscrits dans l'équipe.

Pour continuer à développer les mobilités actives, Droit au vélo a toujours besoin de bénévoles dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à nous contacter...

Le Président,
Yannick PAILLARD